

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant les travaux de terrassement pour suppression de branchements gaz sur trottoir et renouvellement, impasse des Mésanges à Forges-les-Eaux du 25 septembre 2023 au 06 octobre 2023.
- Considérant la nécessité de régler la circulation et le stationnement

N°2023-186

ARRETE :

Objet :

Terrassement
Suppression de
branchements gaz sur
trottoir et
renouvellement
Société Multi-Réseaux
Du 25 septembre
2023 au 06 octobre
2023
Impasse des
Mésanges

Article I :

- Les travaux de terrassement pour suppression de branchements gaz sur trottoir et renouvellement sont autorisés impasse des Mésanges à Forges-les-Eaux du 25 septembre 2023 au 06 octobre 2023.

Article II :

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.
L'entreprise Multi-Réseaux, 18 chemin du sol, 76113 SAHURS toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.
L'enrobé sera réalisé à l'identique.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 08 septembre 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le : **13 SEP. 2023**